

Séjour « Douceurs d'Aquitaine » du 25 au 27 mai 2010

Une option a été posée auprès de notre voyageur « Nombalais Océan Voyages » pour organiser ce séjour. Cette option est valable **jusqu'au 5 février 2010**. Si vous êtes intéressés, veuillez faire parvenir le coupon ci-joint à Antoinette ou à Christian avant cette date. Merci d'avance.

Jour 1 Beauvoir sur Mer – Saint-Emilion-Bordeaux.

Départ de Beauvoir dans la matinée.
Déjeuner à Saint-Emilion.
L'après-midi : visite guidée du Saint-Emilion « historique ».
Le cloître de l'église collégiale, les monuments souterrains.
Rendez-vous dans un CHÂTEAU. Visite et dégustation.
Installation dans un hôtel 3 ou 4 étoiles (selon disponibilité)
à Bordeaux. Apéritif de bienvenue.
Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour 2 Arcachon.

Le matin, départ vers Arcachon.
Promenade sur le Bassin. Visite sans escale de l'Île aux Oiseaux,
les Cabanes Tchanquées, et les ports ostréicoles.
(découverte de l'huître de sa naissance jusqu'à sa
consommation...)
Déjeuner à Arcachon
Visite guidée du front de mer et de la ville d'Hiver.
Retour par la Teste, Gujan Mestras...
Arrêt à la dune de Pyla.
Retour à Bordeaux.
Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour 3 Bordeaux– Beauvoir sur Mer.

Matin : Visite guidée de Bordeaux : le grand théâtre, la cathédrale,
le palais Rohan, la Porte Cailhau, le Pont de Pierre.
Déjeuner à Bordeaux ou dans ses environs.
Retour à Beauvoir et arrivée en soirée.



Prix par personne : 402€ jusqu'à 29 participants
385€ jusqu'à 39 participants
364€ jusqu'à 49 participants
Et surtout : 350€ à partir de 50 participants

Le prix du voyage comprend : transport en autocar de tourisme, la pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3 (1/4 vin inclus), logement (ch. double) en hôtel 3* ou 4* selon disponibilité, visites et excursions mentionnées, service d'un accompagnateur durant le séjour. Assurance assistance rapatriement. Supplément chambre individuelle = 48€

Ne sont pas compris : dépenses personnelles.

L'ARSB prendra en charge une assurance annulation pour tous les participants. (Motif valable et justifié)

✂-----
A.R.S.B. Séjour découverte en Aquitaine du 25 au 27 mai 2010

Madame et/ou Monsieur..... s'inscrit (vent)
Adresse

et verse (ent) le un chèque d'acompte de 150,00€

le second chèque d'acompte de 150,00€ sera à verser le 5 avril, et le solde avant le 15 mai 2010

Chèque libellé à l'ordre de l'A.R.S.B.

**A remettre à : Antoinette Gloria ou à Christian DHELLEM
(Ou aux responsables d'activités qui les transmettront.)**